

Que sait-on vraiment des effets du cannabis?

Après avoir sondé 10.000 études sur le sujet, des scientifiques font enfin le point sur les risques - et bénéfiques - de la consommation de marijuana.

- Texte: **Harold Nottet** -

Les Belges aiment la fumette. Le dernier coup de sonde de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) le confirme: le cannabis reste la drogue illicite la plus consommée en Belgique. Particulièrement par les ados et les jeunes adultes. Selon une récente enquête menée par l'École de santé publique de l'ULB auprès des élèves de la cinquième primaire à la sixième secondaire, un jeune Belge sur trois en a déjà goûté. Des chiffres qui semblent se stabiliser d'année en année. Mais à l'heure où certains politiques - principalement PS et Écolo - remettent le débat de sa légalisation (ou sa dépénalisation) sur la table, et que plusieurs pays ont déjà franchi le pas, que sait-on au juste des risques, voire des bénéfices, liés à la consommation de cannabis?

Après avoir scruté plus de 10.000 études scientifiques réalisées depuis 1999, l'organisation américaine National Academy of Sciences, Engineering, and Medicine publie le plus ambitieux rapport jamais réalisé sur la question. Alors, c'est grave, Docteur? Oui et non. Commençons par les risques de

cancers. Selon ce comité d'experts, les études scientifiques semblent prouver que la consommation de marijuana ou de haschisch n'augmente pas les risques de cancers associés au tabagisme. *"Ce n'est pas un scoop mais c'est important de le rappeler,* précise Maurizio Ferrara, psychologue clinicien à l'association Infor Drogues. *Ily a dix ans, les lobbys cigarettiers martelaient encore qu'un joint était aussi nocif qu'un paquet de cigarettes. C'est absolument faux. George W.*

Bush avait d'ailleurs commandité une étude colossale sur le sujet. Sauf que les meilleurs pneumologues n'arrivaient pas aux résultats escomptés par le gouvernement. Ils obtenaient même des résultats inverses." En outre, aucune donnée scientifique actuelle ne permet d'établir un lien entre la consommation de haschisch ou de marijuana durant la grossesse et le risque pour l'enfant de développer un cancer.

Qu'en est-il des autres pathologies? Si les preuves semblent encore insuffisantes à l'heure actuelle, une consommation régulière de pétards provoquerait des bronchites et autres toux chroniques. Mais ces troubles respiratoires auraient tendance à disparaître en cas de sevrage. Sur le plan de la santé mentale, les études semblent malheureusement confirmer que la consommation de cannabis est susceptible d'augmenter les risques de développer une schizophrénie, d'autres psychoses et des troubles d'anxiété sociale. Et, dans une moindre mesure, de la dépression. *"Mais c'est surtout lié aux antécédents familiaux,* tempère Maurizio Ferrara. *Dans ce contexte, le cannabis favorisera une décompensation psychotique (forme de délire - NDLR) plus précoce. Au lieu de décompenser à 25 ans, on va le faire à 18. Mais si on n'a pas de prédisposition génétique à la schizophrénie, on ne le deviendra jamais."* En revanche, les consommateurs réguliers atteints d'un trouble bipolaire risquent de voir leur état s'aggraver. *"Chez eux, comme chez les personnes maniacodépressives, cela augmente clairement les symptômes négatifs de la maladie."*

Le meilleur des antidouleurs

Tout le corps scientifique est également unanime pour dire que l'apprentissage, la mémoire et l'attention sont altérés sous l'effet du cannabis. Des éléments de preuve suggèrent également que des déficiences dans ces domaines cognitifs perdurent même chez ceux qui ont arrêté. *“Cela a seulement été relayé par quelques études menées sur des ados qui ont abusé du cannabis à l'âge de 12 ans et sont issus d'un milieu rural très peu éduqué. Je ne crois pas à ces études. Il y a trop de biais. On remarque plutôt que ceux qui arrêtent le cannabis retrouvent ensuite ces capacités.”*

Autre point qui ne cesse de susciter la polémique: la porte d'entrée vers d'autres drogues plus dures? Les études actuelles n'en fournissent que des preuves modérées. *“Preuves modérées”, cela veut dire qu'on augmente la marge d'erreur pour dégager des tendances. Avec des probabilités de dépassement aussi larges, il est impossible de tirer des conclusions scientifiques. La seule preuve concerne la consommation de cannabis après l'alcool ou le tabac. Si substances “tremplins” il y a, ce serait donc plutôt ces drogues qu'il faudrait incriminer.”* Quant aux overdoses mortelles, cette première synthèse scientifique est très claire: le cannabis ne tue pas. Jamais. Ni les adultes ni les enfants qui en auraient ingéré par inadvertance. Selon ce rapport, fumer des joints pourrait cependant - très rarement - provoquer une crise cardiaque. Mais les preuves sont insuffisantes. *“Je travaille à Infor Drogues depuis 16 ans et n'ai jamais entendu cela.”* En revanche, consommer du cannabis avant de prendre le volant peut bien entendu s'avérer mortel.

Enfin, la marijuana n'a pas que des mauvais côtés. À l'instar du Canada, des États-Unis, de l'Espagne, des Pays-Bas ou de l'Allemagne, de nombreux pays légalisent ou dépénalisent son usage à des fins thérapeutiques. Mais que sait-on au juste en 2017? Si le cannabis - ou plutôt le cannabidiol (CBD), l'un de ses composants - est efficace pour soigner l'insomnie, la perte d'appétit, l'asthme ou les nausées et vomissements chez les patients sous chimiothérapie, il est également un puissant anti-inflammatoire et antidouleur. Ce que confirment clairement les études scientifiques. *“Mauvaise nouvelle pour les entreprises pharmaceutiques! Mais vu la puissance de ces lobbys, la science risque de devoir encore se taire avant de crier haut et fort que, oui, le cannabis est bien un médicament. Le temps, au moins, de vider leurs stocks. Ou de trouver une forme de CBD commercialisable.”* ✖

Le cannabis (synthétique) est un poison

On ne parle plus que de lui. Disponible sur le Net, sous de nombreuses formes, le cannabis synthétique - appelé “Spice” - sème la panique dans les services d'urgence psychiatrique. *“La nature est bien faite car la plante de cannabis contient un antidote naturel au THC (la substance psychoactive), explique Infor Drogues. C'est le CBD. Un calmant naturel qui évite de trop délirer. Mais dans le cannabis synthétique, on ne trouve que du THC. Vendre cela est criminel! Si vous ou moi fumions cela, on deviendrait dingue. Ce n'est pas du cannabis, c'est du poison.”*